

Compte-rendu: séance d'information sur le Plan climat

Présences

Nom	Poste	Rôle
Dominic Thibeault	Directeur de l'Aménagement et du développement durable	Présentateur
Patrice Thibeault	Spécialiste en environnement	Présentateur
Steven Hill Paquin	Coordonnateur à la participation publique	Animateur
Pascale Alberne-Lahaie	Conseillère du district des Rivières	Observatrice
Maryse Bellemare	Conseillère du district de Chavigny	Observatrice
Jonathan Bradley	Conseiller du district de Richelieu	Observateur
Dany Carpentier	Conseiller du district de La-Vérendrye	Observateur
Alain Lafontaine	Conseiller du district des Forges	Observateur

Nombre de personnes participantes :

- En personne : 21
- En virtuel : 22

Mise en contexte

La Ville de Trois-Rivières travaille sur l'élaboration de son plan climat. Celui-ci a pour objectif d'identifier les défis liés aux changements climatiques et de mettre en place des mesures d'atténuation et d'adaptation. L'élaboration du *Plan climat* est rendu possible grâce au programme *Accélérer la transition climatique locale*. Celui-ci découle du *Plan pour une économie verte 2030* du gouvernement du Québec qui vise à réduire de 37,5 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

Le programme ATCL prévoit les deux objectifs principaux suivants :

Objectifs programme ATCL	Composition du plan climat
Augmenter la résilience de la société et de l'économie face aux conséquences des changements climatiques	Démarche d'adaptation aux changements climatiques
Réduire de 37,5% les GES sous le niveau de 1990 (pour 2030)	Démarche d'atténuation - Réduction des gaz à effet de serre

Afin d'informer la population sur les enjeux entourant le plan climat et de présenter les différentes étapes de son élaboration, une séance d'information a été organisée le jeudi 3 avril 2025 à la salle publique du conseil municipal.

Comprendre les changements climatiques

La séance d'information a débuté par une mise en contexte sur les causes et les effets des changements climatiques, présentée par Patrice Thibeault, spécialiste en environnement. À l'aide de données illustrant l'impact des gaz à effet de serre sur l'évolution de la température moyenne annuelle mondiale, il a montré les tendances observées. Ensuite, une carte détaillant les projections des augmentations de température au Québec a été présentée, offrant un aperçu concret à l'échelle provinciale.

Ensuite, M. Thibeault a présenté une description des principaux aléas climatiques et de leurs impacts potentiels sur la ville de Trois-Rivières. Parmi ceux-ci, notons que les précipitations abondantes ainsi que les vagues de chaleur pourraient avoir des effets plus notables sur la ville, ses citoyennes et ses citoyens.

Actions mises en place par la Ville

Patrice Thibeault a rappelé que la Ville est déjà engagée dans la lutte aux changements climatiques. Elle a notamment été la toute première municipalité au Québec à se doter d'un plan d'adaptation aux changements climatiques en 2013. Il a indiqué quelques actions réalisées à la suite de l'adoption de ce plan :

1. Amélioration de la résilience du réseau d'eau potable ;
2. Plantation d'arbres sur les terrains municipaux, sur des terrains appartenant à des industries, commerces et institutions (ICI) et mise en place d'un indice de canopée ;
3. Distribution de barils de récupération d'eau de pluie ;
4. Conservation de milieux naturels ;
5. Actualisation des normes pour le réseau de gestion des eaux usées ;
6. Sensibilisation et information à la population.

M. Thibeault a mentionné que la Ville avait réalisé un inventaire des GES en 2008 ainsi qu'en 2018. Plusieurs actions ont d'ailleurs été réalisées afin de réduire les émissions de GES sur le territoire :

1. Bonification du financement de transport en commun ;
2. Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
3. Soutien aux actions communautaires, en particulier via la mise en place du fonds Éclorre en collaboration avec la Fondation Trois-Rivières Durable ;
4. Mise à jour annuelle de l'inventaire des GES.

Démarches d'adaptation

Concernant les mesures d'adaptation à évaluer, M. Thibeault a expliqué que la Ville pourra se fier à une matrice d'analyse de risques réalisée par l'équipe municipale afin d'identifier les mesures les plus importantes à inclure dans le plan climat. Parmi les mesures d'adaptation potentielles, on retrouve notamment les infrastructures vertes, la plantation d'arbres ou les jardins de pluie.

L'ajustement de la réglementation ainsi que l'élaboration d'un plan d'urgence pour les périodes de grandes chaleurs et de grands froids figurent également parmi les mesures évoquées.

Démarches d'atténuation

M. Thibeault a d'abord expliqué que la quasi-totalité des émissions de gaz à effet de serre (GES) à Trois-Rivières (99 %) sont émises par la collectivité. Parmi celles-ci, le transport représente près de 59 %, tandis que les bâtiments, à travers le chauffage et la consommation d'énergie, en génèrent 38 %. Pour réduire ces

émissions, le plan climat pourrait par exemple inclure plusieurs mesures clés, telles que le développement du transport collectif et actif, l'électrification des véhicules, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la diminution des matières organiques envoyées à l'enfouissement et la densification du territoire.

Élaboration du *plan climat* et démarche de participation publique

Enfin, Dominic Thibeault, directeur de l'aménagement et du développement durable, a souligné l'objectif principal du plan climat : rassembler la municipalité et la communauté autour d'actions concertées pour réduire les émissions de GES et mieux s'adapter aux défis climatiques. Il a insisté sur l'importance de mettre en œuvre les projets les plus efficaces, tout en respectant les limites budgétaires et les prérogatives municipales.

Concernant les principales étapes de la mise en œuvre du plan climat, M. Thibeault a rappelé les étapes suivantes :

1ère phase:

- Sondage ciblé : avril 2025
- Sondage jeunesse : du 20 mars au 13 avril 2025
- Ateliers de consultation : 17 et 24 avril 2025.
 - o Partenaires du milieu et communauté d'affaires : 13 h à 16 h
 - o Population : 18 h 30 à 21 h
- Dépôt de mémoires : du 18 mars au 30 avril 2025

2e phase :

- Séance de consultation publique : automne 2025
- Second appel de dépôt de mémoires : automne 2025

À noter qu'après la démarche de participation publique, le plan climat sera soumis aux différentes instances municipales en vue de son adoption officielle d'ici l'hiver 2026.



Pour de l'information supplémentaire sur le projet :

- Visitez le [site Web municipal](#);
- Accédez à la [présentation](#) ou [l'enregistrement de la séance d'information](#);

Il est également possible de communiquer avec le 311 par téléphone ou par courriel (311@v3r.net) pour discuter avec un membre de l'équipe projet.